

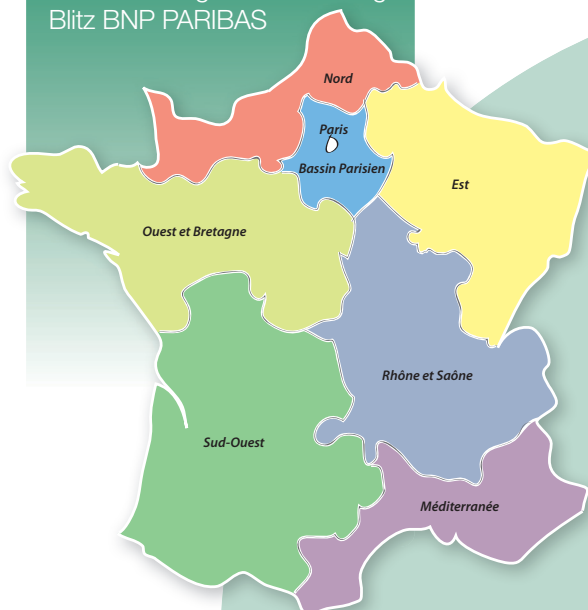


Bienvenue dans
l'univers du Blitz !

Et vous ?

Quelle sera votre
stratégie ?

Zones interrégionales challenge
Blitz BNP PARIBAS



CONTACTS

Fédération Française des Echecs :

Questions administratives

Céline LAGADIC

☎ 01 39 44 65 80

✉ celine.lagadic@echecs.asso.fr

Questions techniques

Jordi LOPEZ

☎ 01 39 44 65 84

✉ jordi.lopez@echecs.asso.fr



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change



Blitz
BNP PARIBAS
ffe

le Challenge national
de **Blitz**

Découvrez les Blitz BNP Paribas-FFE

Le challenge national de parties blitz

La Fédération Française des Echecs et son partenaire BNP Paribas s'associent pour créer le **premier challenge national de Blitz**, challenge de parties rapides appelées Blitz.

Un blitz est une partie dans laquelle chaque joueur ne dispose que de quelques minutes (entre 3 et 14) pour effectuer tous ses coups.

Ce challenge est ouvert à tous les joueurs d'échecs, qu'ils soient amateurs, débutants, ou confirmés.

Dès le mois de septembre 2010 et jusqu'en mai 2011, venez participer aux tournois Blitz et tentez de vous qualifier pour la finale.

A l'issue de chaque tournoi, chaque mois, 9 vainqueurs interrégionaux seront désignés.

Ces derniers, ainsi que le meilleur jeune et la meilleure féminine de chaque interrégion de l'année, se rencontreront pour la grande finale nationale, les 17 et 18 juin 2011 à Paris.

Comment participer ?

C'est très simple !

- Il suffit d'être détenteur de la licence FFE A ou B.
- Visitez le site Internet de la Fédération Française des Echecs pour connaître la liste des clubs participants. Si vous n'appartenez encore à aucun club, cette liste vous permettra de repérer le club proche de chez vous* afin de vous y inscrire.
www.echecs.asso.fr

A gagner !

Chaque vainqueur mensuel interrégional recevra en cadeau une très belle montre chrono, dans son étui, offerte par le partenaire-titre, BNP Paribas, ainsi que le trophée Blitz BNP PARIBAS - FFE

Extraits du règlement :

II - DISPOSITIONS TECHNIQUES

1. Inscriptions :

Chaque participant s'acquittera d'un droit d'inscription de 2€ par tournoi, perçu par le Club. Ce dernier s'engage à reverser à la FFE la moitié des sommes recouvrables, soit 1€ par participant et par tournoi.

2. Les Tournois :

- Tous les participants devront être titulaires d'une licence FFE, A ou B (y compris les joueurs étrangers)
- Tout licencié FFE pourra disputer autant de tournois du « Challenge Blitz » qu'il le souhaite, y compris en dehors de son club et de sa zone interrégionale.

3. Prix :

Chaque mois, le vainqueur interrégional (9x9 = 81 joueurs, soit 1 vainqueur par mois et par région) recevra un prix en nature en dotation. Le club organisateur du tournoi où le vainqueur interrégional sera désigné, recevra également une dotation en nature « Club ». La remise de ces prix sera effectuée dans le club organisateur.

L'intégralité du règlement est disponible sur le site de la F.F.E

* la liste des zones interrégionales du challenge Blitz BNP Paribas - FFE est téléchargeable sur le site de la Fédération Française des Echecs.